

MOTION du groupe Alternatives pour Chêne-Bougeries

Réaffectation des parcelles des 6, 8 et 10 chemin du Villaret

Les conseillers municipaux soussignés considérant :

- que la commune a un besoin de lieux communautaires et de rencontre ;
- que les parcelles des 6, 8 et 10 chemin du Villaret sont idéalement situées à proximité immédiate de l'école de Chêne-Bougeries, accessibles tant par la voie verte que par le tram 12, ce qui est idéal pour l'installation d'activités d'utilité publique ;
- que le Conseil municipal a voté à l'unanimité en date du 2 novembre 2017 la motion « Garantir des locaux en suffisance pour les besoins communautaires » ;

Invitent le Conseil administratif de la Ville de Chêne-Bougeries à :

- Mener les démarches administratives nécessaires à la levée des servitudes actuelles sur ces parcelles qui présentent un frein à tout projet ;
- Puis, initier une réflexion en collaboration avec le Conseil municipal afin de mettre sur pied un projet de réaffectation d'utilité publique des parcelles des 6, 8 et 10 chemin du Villaret ;
- Enfin, lancer une étude de faisabilité et financière, sur la base de ces pistes de réflexion.

Catherine Armand, Céline Pillonel, Tina Bisanti